

Conseil de Quartier de Montchat

Compte rendu de la réunion du 26 avril 2010

de la Commission « Déplacements – Voirie – Sécurité »

Principaux sujets évoqués :

Revoir la signalisation rues Louis, Antoinette et Julien, il y a **des accidents toutes les semaines**.

Prévoir des études sur la problématique du stationnement près des hôpitaux.

1 Signalétique

Problème au carrefour rue Coignet / cours Eugénie. Tout le monde, y compris les ambulances, emprunte la rue Viala en sens interdit, même le mercredi et le samedi vers le stade Eugénie.

Des nouveaux panneaux sont en cours de mise en place. Il est regrettable que cette mise en place se fasse sans concertation. Une communication et une visite préalable sont demandées par la Commission, afin de repérer de visu des erreurs possibles.

Le carrefour à l'angle des rues Louis et rue Julien a été modifié (suppression du panneau STOP). Depuis, il y a eu **de nombreux accidents**. Des membres de la Commission demandent le rétablissement d'un panneau donnant clairement la priorité.

Ce problème se retrouve au niveau de la rue Sainte Marie et de la rue de la Caille, ainsi qu'au carrefour rue Antoinette / rue Louis (marquage effacé).

Au carrefour Eugénie / Trarieux le feu est masqué par des branches d'arbre.

Idem sur le cours Eugénie à l'arrivée sur l'avenue Rockefeller.

La vérification de la signalisation masquée par la végétation devrait être systématiquement entreprise par les services.

Suite aux intempéries de l'hiver, il est aussi signalé que les marquages au sol ont été effacés en de nombreux endroits. A suivre.

Il est aussi signalé des feux tricolores mal synchronisés avenue Lacassagne (carrefours avec rue Viala, cours Eugénie, rue Constant, rue Trarieux).

Des questions sont aussi posées sur la nécessité de laisser tous les feux tricolores la nuit, quand le trafic est très faible.

Michel Bruley rappelle qu'il a rendez-vous avec Laurent Peiser le 6 mai.

2 Stationnement

Rue Charles Richard, avant le cours Docteur Long, il y a deux voies dont une pour aller tout droit. Il y a trop souvent des véhicules stationnés.

Il est demandé d'une façon générale d'être plus ferme sur les stationnements interdits et les véhicules garés sur les trottoirs.

Il est rappelé que la balayeuse ne peut jamais nettoyer les caniveaux cours Richard-Vitton car il y a toujours des voitures garées.

Les voitures stationnées en double file devant le tabac rue Professeur Florence à Grange Blanche gênent beaucoup la circulation, comme celles qui sont au bout des rues Rochaix et Trarieux vers l'Inserm.

Est ensuite abordé la question générale du stationnement. La politique du Grand Lyon est de privilégier les parkings « ouverts » plutôt que les garages fermés car les usagers s'en servent de cave et ne rentrent alors plus leur véhicule.

Il est demandé au sein de la Commission de veiller à conditionner l'octroi de nouveaux permis de construire à la présence d'un nombre suffisant de garages. La Commission se renseignera pour savoir ce qui est imposé aujourd'hui dans le PLU. Il est aussi demandé que toute suppression de places de stationnement ne se fasse qu'après vérification d'une capacité en stationnement dans un périmètre raisonnable.

La possibilité de stationner fait partie de l'attractivité d'une ville. Des habitants quittent le centre car il est de plus en plus difficile d'y stationner.

Les nombreux hôpitaux (devenus hôpitaux à vocation régionale) sur Montchat (ou très proches) posent un problème de stationnement spécifique. Des difficultés apparaissent autour d'Edouard Herriot, de Neuro-Cardio et de la clinique Trarieux. Il est demandé que les HCL et le Grand Lyon se coordonnent pour aborder cette problématique.

Alors qu'un parc relais de 500 places va s'ouvrir vers Mermoz, le secteur de Grange Blanche est aussi demandeur d'un tel aménagement. L'argument selon lequel les gens qui viendraient travailler de loin rempliraient instantanément ce parc n'est pas recevable. Il semblerait que la réalisation de parcs à l'extérieur de Lyon ait vidé le parc Laurent Bonnevey. De plus, même si un parc attirait les gens venant de loin, les équipements billettiques actuels peuvent tout à fait privilégier un type d'utilisateur (personnel hospitalier, résidents de Montchat ...).

Il est constaté que faute de trouver des stationnements à proximité du métro Grange Blanche, les Montchatois descendent le cours Albert Thomas et finissent par se garer à la Fosse aux Ours ou au centre commercial de la Part Dieu, ce qui entraîne de la circulation dans le centre de Lyon. Or, le quartier de Montchat est en moyenne à plus d'un kilomètre du métro.

L'avis de LPA et du Grand Lyon sur le stationnement dans le quartier est demandé.

3 Aménagement rue Bonnand

Madame Chevallier a demandé l'avis des coprésidents du Conseil de Quartier et des coanimatrices de la Commission sur la création d'une piste cyclable dans le sens de la circulation rue Bonnand, avec suppression d'une file de stationnement.

Les réponses suivantes ont été faites :

Oui, à condition de développer les transports en commun.

Oui, étant donné l'étroitesse de la chaussée et le réel danger encouru par les cyclistes quand ils empruntent cette rue. La Commission a compté les places existant dans les jardins, les garages, les rues adjacentes, et cet aménagement devrait pouvoir se faire sans trop de difficultés.

Il est rappelé que le schéma retenu et voté par le Grand Lyon est une piste cyclable bidirectionnelle (donc avec contresens), dans lequel se sont probablement les deux côtés du

stationnement qui seront sacrifiés. Des membres de la Commission ont déjà travaillé sur le sujet et l'ont amendé.

Cette question pourrait être abordée en réunion plénière.

4 Concertation sur le tram T3 Grand Stade

Etant donné la réunion de concertation préalable à la mise en œuvre d'un tram T3 pour relier la Part Dieu au Grand Stade le 5 mai, le projet est présenté succinctement. Il prévoit des trams pour emmener les spectateurs au stade. Il y aurait un tram toutes les deux à trois minutes durant deux heures avant les matchs et deux heures après les matchs. Deux supporters de l'OL, qui participent à la réunion, disent qu'ils prennent toujours leur véhicule pour se rendre au stade, car les voitures repartent plus vite que le métro.

Le quartier de Montchat est concerné par ce projet car il y a un risque de voir saturés les carrefours à niveau coupant la voie du tram : carrefour place de la Reconnaissance, carrefour à l'arrêt gare de Villeurbanne et carrefour Dauphiné Sans souci.

Il est décidé de revoir ce sujet après le choix du pays organisateur de l'Euro 2016.

Le projet de rue dans la friche RVI serait à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion.